

Les subventions

Le Mans Métropole peut verser une subvention à une association dont le projet correspond à la politique publique décidée par la collectivité. Les demandes de subvention sont étudiées en commission avant le vote du conseil communautaire.

Page modifiée le mardi 7 mai 2024 • Données Le Mans Métropole

Conditions



Le Mans Métropole soutient financièrement les associations d'insertion.
© Ville du Mans

Pour pouvoir solliciter une subvention, l'association que vous représentez doit être **déclarée en préfecture** et inscrite au Journal officiel.

L'objet de l'association doit présenter un intérêt local et **correspondre à l'une des compétences** exercées par Le Mans Métropole.

- L'économie,
- l'enseignement supérieur,
- la formation,
- l'environnement,
- l'insertion,
- le développement durable.

Pour d'autres domaines comme la culture, l'enfance, la jeunesse ou les sports, merci de **vous tourner vers la mairie de la commune concernée**.

L'ensemble des aides accordées par la métropole suppose que l'association accepte les conditions rappelées dans **la charte de la laïcité** et dans **le contrat d'engagement républicain**.

Objet

La subvention peut être allouée pour contribuer au **financement global** de l'activité ou de l'organisme subventionné.

Elle peut aussi être utile à soutenir une **action précise** conçue et mise en œuvre par le bénéficiaire.

Demande

Les demandes de subventions se font **uniquement en ligne**. **Voyez notre description de la démarche**, où vous trouverez le lien vers l'outil de demande et son guide d'utilisation.

Le **calendrier** diffère selon la nature de la subvention.

Subventions de fonctionnement

Les demandes de subventions de fonctionnement doivent être déposées à des périodes prédéfinies, à [retrouver dans la description de la démarche](#).

Subventions d'investissement

Les demandes de subventions pour un projet peuvent être déposées à tout moment de l'année.

Procédure

Les commissions compétentes instruisent les demandes de subventions. Leurs décisions sont ensuite proposées au **vote du conseil communautaire**.

Le Mans Métropole se réserve la possibilité de ne pas instruire la demande si le délai de dépôt n'est pas respecté ou si le dossier est incomplet.

Données

En application de la réglementation, vous avez accès aux données essentielles des **conventions de subvention signées** par Le Mans Métropole.



TÉLÉCHARGER : LA LISTE DES CONVENTIONS
(pdf, 199 ko)

7.350
millions d'euros

C'est le montant total des subventions versées aux associations par Le Mans Métropole pour l'année 2023.



Le Mans Métropole aide les actions liées à la formation.
© Ville du Mans